



Mairie d'AIME-LA-PLAGNE
1112, Avenue de Tarentaise
BP 58 – 73211 Aime-La-Plagne
www.ville-aime.fr

DECISION MUNICIPALE

Décision n° : 13/2022

Objet : Convention d'occupation de terrain par des ouvrages liés à un captage et une canalisation d'eau potable en forêt communale de Montgirod – Consort MONTMAYEUR.

Corine MAIRONI-GONTHIER, Maire de la commune d'AIME-LA-PLAGNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du conseil municipal du 04 juin 2020 donnant délégation au Maire concernant la conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

DECIDE :

Article 1 :

Accepte la convention d'occupation de terrain par des ouvrages liés à un captage et une canalisation d'eau potable en forêt communale de Montgirod – Consort MONTMAYEUR, pour une redevance annuelle de 55,37 € révisable annuellement.

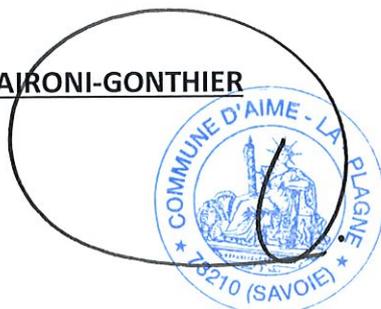
Article 2 :

La présente décision sera inscrite dans le registre des décisions et un extrait en sera affiché à la porte de la Mairie.

Fait à Aime-La-Plagne, le 17 août 2022

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20220817-DEC132022-AU
Date de télétransmission : 19/08/2022
Date de réception préfecture : 19/08/2022